

# Visite ministérielle

## Qualité du milieu de vie en CHSLD

### Plan d'amélioration Web

#### Informations sur l'installation

<b>Nom de l'installation visitée</b>	CENTRE D'HEBERGEMENT PAUL-GOUIN		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	73
Établissement	CIUSSS DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL	Adresse	5900, RUE DE SAINT-VALLIER
Région	Montréal	Ville	Montréal

#### Informations sur la visite

Date de la visite	8 juin 2023	Reddition de comptes 1	8 juin 2024
Date de transmission			

#### Droits des résidents et des personnes proches aidantes



Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.  
Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
1. S'assurer de promouvoir les droits des résidents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'installation n'informe pas le résident et ses proches de l'existence du comité de résidents.</li> </ul>	1- Réalisé

#### Milieu de vie



Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison;  
Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents;  
Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

2. S'assurer d'aménager et de personnaliser l'environnement physique des lieux afin d'offrir un milieu de vie accueillant et chaleureux pour les résidents et ses proches.	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'aménagement des lieux physiques ne permet pas au résident de se sentir chez lui.</li> <li>Les lieux ne sont pas bien entretenus.</li> </ul>	1- Réalisé
3. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents des activités stimulantes, significatives et adaptées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les activités individuelles et de groupe proposées ne sont pas offertes sur une base quotidienne.</li> </ul>	1- Réalisé
4. S'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les partenaires de la communauté ne sont pas impliqués dans le milieu de vie sur une base régulière.</li> </ul>	1- Réalisé 1a- Réalisé 1b- Réalisé 1c- Réalisé 1d- Réalisé